

*La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée*

Famille	Module	Date
Effectifs	<b>EFF - 17</b>	11/12/2020
<b>Les membres associés</b>		

La période de quelques semaines, voire quelques mois, qui précède l'intronisation d'un nouveau membre, peut être source de déception pour celui-ci qui risque de l'interpréter comme une méfiance vis-à-vis de sa candidature

Une solution, de plus en plus utilisée, consiste, après des premiers contacts jugés positifs par le Club, à le nommer temporairement membre associé

Il peut alors, sous cette appellation, participer aux réunions, aux actions et recevoir les informations sur la vie du Club

Cela peut être assimilé à une période d'essai

N'étant pas encore Rotarien, il ne paye pas de cotisation et règle uniquement les frais afférents aux réunions auxquelles il assiste

Lorsque la procédure préalable à l'intronisation est terminée et que le membre associé confirme son intention de devenir Rotarien, il peut alors être intronisé officiellement

Il devient ainsi membre actif du Rotary International et il est inclus dans l'effectif du Club

